



Mairie de Lançon-Provence

la lettre de

MME LE MAIRE

Mars 2022 #32

édito

Chères Lançonnaises,
Chers Lançonnaïis,

Notre ville bouge ; demain est déjà là. Le collège fait sa rentrée en septembre prochain. Le Département et l'Education Nationale ont démarré une série de réunions d'information en visioconférence à destination des familles.

Notre gymnase attenant sera inauguré quant à lui au printemps.

Nos axes de circulation, sécurisés et valorisés par l'entrée de ville nord, vont connaître une nouvelle phase de travaux, avec la réfection programmée de voiries communales.

Parallèlement, de belles initiatives privées s'attellent au développement de notre ville : multiplication, agrandissement et embellissement des commerces ; entreprises innovantes ... Nos projets à l'étude participent eux aussi à cette dynamique.

Ce développement se fait dans une optique de concertation, grâce notamment aux échanges que j'ai périodiquement avec vous, soucieuse d'être à votre écoute toujours dans une volonté de préserver notre bien-vivre ensemble.

A cet égard, le Trait d'Union d'avril vous proposera un dossier « spécial urbanisme », exposant clairement la position de l'équipe municipale et cette volonté de maîtrise de notre urbanisation par un réel "coup de frein".

Enfin, nous voici en période de préparation budgétaire : après l'orientation (ROB) présentée le 1er mars, le vote du budget aura lieu à l'occasion du conseil municipal du 5 avril.

Joli printemps fleuri et léger à toutes et tous.

Julie ARIAS,
Maire de Lançon-Provence,
Conseillère Départementale

Rencontres de quartiers

La première rencontre de l'année, le 14 janvier, était consacrée aux habitants des Sardenas et aux personnes qui y travaillent.

Le principal sujet portait avec évidence sur le caractère hautement stratégique de cette zone implantée d'entreprises professionnelles, mais au développement trop anarchique.

Mme le Maire entend mener une réflexion de concert avec les acteurs économiques de ce

site, afin d'être en harmonie avec leurs besoins et projets.

C'est cette prise de position qui l'avait portée à annuler en juillet dernier la proposition d'aménagement d'un prestataire initialement choisi, pour non-conformité aux critères demandés. Un nouvel appel à projet est lancé.

Le 26 février, c'étaient les résidents du hameau des Baïsses qui échangeaient avec leurs élus.



Parc des Sardenas



PROCHAINS RENDEZ-VOUS

samedi 26 mars à 10h, pour les résidents des quartiers situés dans le périmètre du stade municipal G. Nelet

> point de rencontre : parking du stade.

samedi 30 avril à 10h, pour les résidents du quartier Sainte-Anne

> point de rencontre : parvis de l'Espace Marcel Pagnol

Au plus près de vous !

Vous avez trouvé le mois dernier le premier Trait d'Union de l'année dans votre boîte aux lettres.

C'est désormais une équipe d'agents municipaux volontaires qui distribue en porte à porte les publications Mairie, « Lettre de Mme le Maire » et « Trait d'Union » en alternance.

Cette démarche fait suite à différentes options retenues au fil des dernières années : bénévolat d'administrés et d'élus, points de dépôt chez une vingtaine de nos commerçants. La municipalité tient à cette occasion à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui ont participé à ces différents challenges pour leur implication et leur disponibilité.

Consciente toutefois des limites que peut représenter ce type d'engagement (absences, obligations diverses, ...) la municipalité a fait le choix d'une organisation pérenne, en interne, afin de garantir un service de qualité au plus près des lançonnaïis.



Pour rappel, vous pouvez retrouver l'ensemble de ces publications sur le site web

Mairie, sans oublier toutes les informations au jour le jour sur nos autres supports (Facebook, Youtube, Centolive).



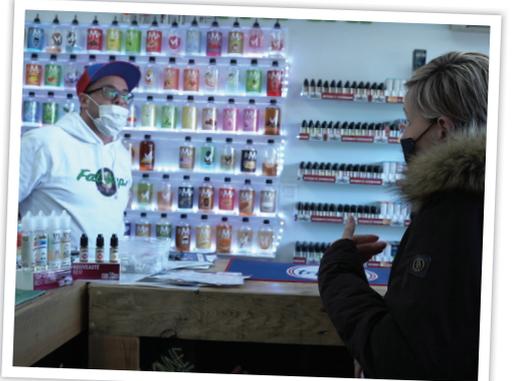
Nos équipes en tournée

Visites amicales la suite (2/3)

Comme annoncé précédemment, Mme le Maire a poursuivi ses visites amicales, jusqu'à fin février aux commerçants et entrepreneurs

de la commune, désireuse de garder le lien avec tous les acteurs de la vie économique lançonnaise.

Après le centre-ville, elle s'est rendue en périphérie et dans les domaines agricoles du territoire (ces derniers dans votre bulletin d'avril).



Le Département et l'Education Nationale ont proposé le 17 janvier une première information (en visioconférence) aux parents des élèves entrant au collège à la rentrée de septembre 2022.

Interactive, cette réunion a permis de fournir les premiers éléments et de répondre aux interrogations des uns et des autres.

Ce qu'il faut en retenir d'essentiel :

- Une ouverture progressive des classes : les 6ème et 5ème en 2022, les 4ème en 2023 et les 3ème en 2024.

- Un accueil des élèves de Lançon (y compris Baïsses et Sibourg) et Grans, celui des enfants de Cornillon nécessitant encore des adaptations de transport et de continuité pédagogique ; soit 5 classes de 6ème de

30 élèves, 6 classes de 5ème de 28 élèves (effectifs identiques à ceux des collèges voisins).

- Le début des inscriptions en mars, sur le site de la DESDEN (Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale

des Bouches-du-Rhône). Les professeurs de CM2 et de 6ème feront un rappel aux enfants.

- Le ramassage scolaire assuré par la Métropole, aux principales heures d'entrée et de sortie.

- Pas de classe spéciale Ulis (Unité localisée pour l'inclusion scolaire) ou Segpa (Section d'enseignement général et professionnel adapté) pour cette année.

- Drogation d'affectation possible sur demande selon motif (handicap, fratrie ...).
- Repas de cantine préparés sur place par une équipe du CD 13.
- Activités de la pause méridienne mises en place après nomination de l'équipe pédagogique.

- Equipements fonctionnels à la rentrée : plateau sportif, salle de sciences, centre de documentation, tablette pour chaque collégien ...
Les informations concernant la prochaine réunion seront

diffusées par les mêmes canaux : Associations de Parents d'Elèves, mailing, affichage, réseaux ...



L'entrée de ville Nord passe au vert !



La phase de travaux de finitions a débuté, avec la plantation de diverses essences aux abords de la RD15, entre le giratoire d'accès au collège et celui des Pinèdes.

Ainsi, ce sont arbres, arbustes, vivaces et couvre-sol adaptés au climat méditerranéen qui sont venus végétaliser et embellir le site : filaire, pistachier, laurier tin, grenadier, valériane, ciste, euphorbe, romarin, santoline, stipa, verveine, tilleul ...



La sécurité : une priorité

Le 1er décembre 2019, le violent épisode dit cévenol qui traverse notre commune provoque un glissement de terrain dans le centre ancien entraînant de gros dégâts matériels dans deux habitations situées à deux pas du château.

Après la mise en sécurité des lieux par la municipalité et la déclaration de péril imminent, deux ans de démarches administratives auront été nécessaires : diagnostic, étude géotechnique, recours juridique envers le propriétaire défaillant auxquelles s'est substituée la municipalité ...

Le 7 février dernier, lors du démarrage des travaux de reconstruction du mur de soutènement, Mme le Maire s'est rendue une nouvelle fois sur site. Accompagnée de deux élus et du chef de chantier, ce fut l'occasion pour elle d'accueillir les familles impactées par le sinistre. et faire un point sur le dénouement de cette affaire et le planning des opérations. Les occupants, qui ont traversé une période de doute et d'impatience, aujourd'hui soulagés et reconnaissants, ont remercié Mme le Maire pour son implication sans relâche dans ce dossier complexe.



échanges en salle d'honneur

Elections

Deux rendez-vous électoraux vous attendent cette année : celui de la présidentielle, les dimanches 10 avril (1er tour) et 24 avril (2ème tour) ; celui des législatives, les dimanches 12 juin (1er tour) et 19 juin (2ème tour).

Rappel : les inscriptions sur les listes électorales sont possibles jusqu'au 4 mars pour la présidentielle, jusqu'au 6 mai pour les législatives.

Dispositif « Maprocuration » : simplification de la démarche d'établissement des procurations de vote. Cette phase est une dématérialisation partielle, le passage devant un policier ou un gendarme demeure nécessaire. Pour faire sa demande en ligne: maprocuration.gouv.fr

Ce qui change : Un électeur peut donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la sienne. Un nouveau modèle de Cerfa doit être renseigné. L'électeur peut demander en ligne la résiliation de la ou des procurations qu'il a données.

Toutes les infos sur : maprocuration.gouv.fr ; service-public.fr

Propriétaires bailleurs

Depuis le 1er janvier 2022, un nouveau dispositif (Loc'Avantages) permet aux propriétaires bailleurs de voir réduire leurs impôts s'ils ramènent leurs loyers à un niveau inférieur à celui du marché local.



Loc'Avantages
La réduction d'impôt qui profite à tous

La réduction d'impôt est supérieure au gain qu'ils auraient en louant au prix du marché.

Ce dispositif est cumulatif avec celui de l'intermédiation locative (prime de 1 000€ à 3 000€ pour le propriétaire), et avec les aides de l'Anah pour la rénovation du bien.

Toutes les infos sur : <https://www.anah.fr/proprietaires/proprietaires-bailleurs/locavantages/presentation-de-locavantages/>



Libre Expression

pas de contribution

Forme et équilibre après 60 ans

Le CCAS vous propose des activités entièrement gratuites autour du sport, de l'équilibre et de l'amélioration de votre condition physique.

Ce dispositif est mis en place en partenariat avec le Pôle Infos Séniors 13, le Comité Départemental des Offices Municipaux des Sports 13 et l'Association Santé Education et Prévention sur les Territoires. **Tous les lundis de 10h à 11h30, du 28 février au 13 juin inclus**, à l'Espace Marcel Pagnol, vous pourrez vous retrouver autour de différentes activités ani-

mées par des éducateurs sportifs spécialisés auprès des personnes du Bel Age.

Vous n'avez rien à apporter, tous les équipements sportifs sont fournis gratuitement sur place. Les activités sont pratiquées dans le respect des gestes barrières et des consignes sanitaires en vigueur. Le port du masque reste obligatoire.

Inscription obligatoire :

Pôle Infos Séniors 13 : 04 90 44 13 17



La littérature américaine de 1960 à 2000



Du mercredi 9 au mercredi 16 mars

Médiathèque du Roulage

Exposition de la Bibliothèque Départementale des Bouches-du-Rhône.

Un parcours de la littérature américaine contemporaine avec 45 auteurs.

Gratuit - tout public (à partir du niveau collège) - entrée libre

Jack Kérouac, un beat auteur

Mercredi 9 mars, 19h

Médiathèque du Roulage

Conférence de Calouan, traductrice, écrivain. Jack Kérouac parcourt les routes comme un vagabond solitaire, un clochard céleste. Il devient une des figures majeures du mouvement nouveau dans les années 1950 : la beat génération. **Gratuit - tout public** - Sur réservation

La fille qui ne voulait pas d'un prince charmant

Jeudi 24 mars, 19h

Médiathèque du Roulage

Soirée littéraire autour du nouveau roman de Mireille Disdero. Le roman raconte l'histoire de Nina, 17 ans, élevée par sa tante à Bangkok ...

Gratuit - tout public - Sur réservation



Rendez-vous philo

Samedi 26 mars, 10h30

Médiathèque du Roulage

Peut-on à la fois obéir et être libre ?

Gratuit - tout public à partir de 10 ans

Sur réservation

Festival Equinoxe



LE PRINTEMPS DU THÉÂTRE à l'Espace Marcel Pagnol.

Vendredi 25 mars, 21h - « Boire, fumer & conduire vite », de Philippe Lellouche

Samedi 26 mars, 14h - « Le tour du monde du doudou de Nono », de et par Francis Colaud

Samedi 26 mars, 17h00 - « chair amour », de Victor Haïm

Samedi 26 mars, 21h - « Le bal des crapules », de Luc Chaumar

Dimanche 27 mars, 15h - « Le petit récital de chansons françaises », par Francis Colaud

placement libre dans le respect du protocole sanitaire en vigueur.

vosre agenda ...

CONSEIL MUNICIPAL (ROB)

Mardi 1^{er} mars, 19h

Salle d'honneur Mairie
Contact : 04 90 42 98 10

EXPO : LA LITTÉRATURE

AMÉRICAINNE

Du 9 au 16 mars

Médiathèque du Roulage
Contact : 04 90 42 98 30

CONFÉRENCE :

JACK KÉROUAC

Mercredi 9 mars, 19h

Médiathèque du Roulage
Contact : 04 90 42 98 30

AG DES AMIS DU VIEUX

LANÇON

Vendredi 11 mars, 17h

Espace Marcel Pagnol
Contact : 06 13 96 56 63

BOURSE AUX JOUETS

ET À LA PUÉRICULTURE

Dimanche 13 mars, 9h/17h

Espace Marcel Pagnol
Contact : 06 80 99 76 91

MAISON DES ARTS ET TRADITIONS PROVENÇALES

Samedi 19 mars, 14h/17h

Boulevard Pasteur
Contact : 06 13 96 56 63

SOIRÉE LITTÉRAIRE

Jeudi 24 mars, 19h

Médiathèque du Roulage
Contact : 04 90 42 98 30

FESTIVAL EQUINOXE

Du 25 au 27 mars

Espace Marcel Pagnol
Contact : 06 82 59 73 40

RENDEZ-VOUS PHILO

Samedi 26 mars, 10h30

Médiathèque du Roulage
Contact : 04 90 42 98 30

RENCONTRE DE QUARTIER

Samedi 26 mars, 10h00

pour les résidents des quartiers situés dans le périmètre du stade municipal G. Nelet
RdV parking du stade

PERMANENCES ARCHITECTE CONSEIL DU CAUE 13

(Conseil Architecture, Urbanisme et Environnement) :

jeudis 10 mars et 24 mars, de 9h à 12h, sur rendez-vous préalable auprès du service urbanisme (04 90 42 98 10)

Médiathèque du Roulage : 04 90 42 98 30

mediathequeduroulage@lancon-provence.fr